



Projet pédagogique

Harmonie / Mélodie

Vacances De Toussaint 2024

Du Lundi 21 Octobre au Jeudi 31 Octobre



Ce document est un outil de travail participatif et, dans ce sens, modifiable à tout moment.

Il est un repère car il détaille le fonctionnement de l'accueil. Il va permettre à chacun de se situer dans la structure de travail (au sein de l'équipe et du groupe d'enfants) mais aussi de situer son engagement grâce aux objectifs pédagogiques auxquels se référer. .

Le contexte socio-économique du village

L'environnement

La commune de Clapiers est située à 10 minutes au nord-est de Montpellier. Véritable « poumon vert », elle a su préserver son environnement naturel. Le territoire communal se situe entre le fleuve du Lez et un patrimoine forestier de plus de 170 hectares.

La population

Depuis 1960, la commune a pris son essor pour atteindre en 2015, 5450 habitants.

La vie locale

La commune a su garder son âme de village. Une vie sereine et conviviale avec des aménagements sportifs et culturels, regroupant toutes les générations : parc municipal, esplanade, boulodrome, gymnase, MJC "Jean Penso", médiathèque, terrains de football, de tennis, de basket, parcours sportif, skate-park, city stade...

Social, solidarité : Le centre communal d'action sociale et pour les aînés une maison de retraite.

Les affaires scolaires : L'école maternelle Olympes de Gouges, l'école élémentaire Victor Hugo, le collège François Mitterrand.

Enfance-jeunesse : un service Enfance- Jeunesse regroupant 3 accueils de loisirs :

-
- L'accueil **Melodie** pour les 3-6 ans
- L'accueil **Harmonie** pour les 6-12 ans

Les intentions éducatives de l'organisateur

L'accueil de Loisirs est un acteur éducatif qui complète l'action de la famille et de l'école. C'est dans ce sens que la commune de Clapiers s'est engagée à créer un espace d'identification pour l'enfance et la jeunesse afin de lui permettre d'accéder à une citoyenneté active, respectueuse des valeurs de tolérance, de respect de l'autre, de solidarité et de libre arbitre.

Ces intentions éducatives :

- Proposer un accueil de qualité à l'enfant, quel que soit son âge, son sexe, son origine ou son appartenance sociale.
- Favoriser le « vivre ensemble » et le « lien social ».
- Valoriser et respecter les individualités de chacun (besoins, rythme, personnalité).
- Encourager l'expression et la participation.
- Développer toutes les formes d'expression individuelle et collective.
- Sensibiliser les enfants à la prévention santé.
- Sensibiliser les enfants à la transition écologique.

Les objectifs pédagogiques de l'équipe

Dans la continuité des intentions éducatives de la mairie de Clapiers, l'équipe s'est fixée 3 objectifs et a défini, pour chacun d'eux, des objectifs opérationnels et des moyens pour y parvenir :

1) Contribuer à l'apprentissage du « vivre ensemble » : Favoriser la vie en collectivité et développer les valeurs de respect, d'entraide, de tolérance et de partage.

- Chacun participe à l'installation et au rangement du matériel
- Chacun s'accepte et se respecte selon sa personnalité et ses différences.
- Le groupe établit des règles de vie ensemble et prend des décisions communes.

Moyens :

- L'équipe privilégiera les jeux de coopération plutôt que de compétition.
- Les activités sportives et de compétitions valoriseront l'esprit d'équipe et le fair-play.
- L'équipe veillera au dialogue et guidera les enfants dans la gestion de leur conflit, dans cette optique de respect et d'acceptation de chacun.
- Des temps d'échange et de discussions de groupe seront mis en place (conseils, groupe de paroles)

La valeur du collectif est ici importante. Il s'agit de montrer à l'enfant l'intérêt d'agir et d'être en groupe (on apprend de l'autre, on est plus fort ensemble)

2) Valoriser l'enfant au sein du groupe comme individu à part entière : Favoriser la prise d'initiatives, l'expression de chacun et la transmission des connaissances (chacun apprend de l'autre)

- Chacun s'exprime librement au sein du groupe
- Chacun choisit ses activités et en propose d'autres
- L'enfant est invité à exprimer et à défendre son point de vue

Moyens :

- Plusieurs propositions d'activités
- Laisser aux enfants la liberté de choisir leurs animations
- Activités d'expression (Sportive, chant, danse, jeux d'expression...) et de créations (culinaires, manuelles...)
- Groupes de parole / « Conseil d'enfants »

Transmettre à l'enfant des connaissances va lui permettre de s'épanouir et de s'éveiller au monde qui l'entoure : découvrir, connaître permet de savoir ce qu'on aime faire ou pas et donc de grandir.

3) Sensibiliser les enfants à la prévention santé : Eduquer de manière ludique à la santé / Prendre conscience de l'importance des gestes barrières.

Moyens :

- Lavage des mains fréquent
- Apprentissage des gestes barrières
- Alimentation équilibrée
- Se protéger du soleil

Les modalités et l'organisation des activités

Nous insisterons sur la diversité des activités. Chaque animateur préparera des activités variées qu'il proposera aux enfants. Dans son projet d'animation, il définira de manière concrète le déroulement de l'activité selon les objectifs pédagogiques de son projet (qui fait quoi, durée, espace, matériel nécessaire, nombre d'enfants...)

Ce projet sera pris en compte dans l'évaluation de l'animateur.

Les programmes d'activités seront préparés par l'équipe d'animation en amont lors des réunions de préparation. Ces programmes sont modifiés en fonction des choix des enfants.

Le rôle et les fonctions de l'équipe

Le(la) directeur(trice) :

- rédige le projet pédagogique en collaboration avec son équipe.
- est garant de ce projet et veille à sa mise en place.
- est garant du travail mis en place par son équipe.
- est garant de la sécurité physique, affective et morale de tous.
- est en relation avec l'environnement et les différents acteurs (parents, enfants, animateurs, personnel technique et autres institutions)
- Fonction administrative : gestion des documents administratifs, du budget, des effectifs, des repas, des sorties, des relations avec les prestataires...
- Fonction sanitaire : gestion des fiches sanitaires de liaison, cahier d'infirmerie, trousse de secours, informations sur les problèmes alimentaires et de santé des enfants...
- Fonction de formation : suivi et évaluation des animateurs, être disponible et à l'écoute.

L'animateur (trice) :

- est garant de la sécurité physique, affective et morale de l'enfant.
Sécurité physique (*coups, châtiments*), affective (*violence verbale, remarques désagréables répétées, insultes*) ou morale (*discrimination, exclusion, racisme, harcèlement...*)
- connaît et applique la réglementation en vigueur.
- est disponible et à l'écoute des enfants et de leur famille : Il propose et adapte ses idées en fonction des choix et des goûts des enfants.
- est force de proposition : il sollicite, motive et incite à la participation. Il veille à l'implication de l'enfant sur la durée. Il propose plusieurs activités pour favoriser le choix.
- a un comportement adapté à son environnement de travail : Il a un langage et une tenue correcte.
- est cohérent entre ce qu'il dit et ce qu'il fait.
- sait gérer son rythme et travailler en équipe.

L'équipe se doit d'être soudée et cohérente. La communication et le respect entre chaque membre de l'équipe est primordial. Chaque membre de l'équipe est à l'écoute et exprime ses idées dans un esprit bienveillant et constructif.

La préparation / l'évaluation des objectifs

- **Avec l'équipe**

Pour chaque groupe d'âge, l'équipe va se réunir 1h afin de prendre connaissance du projet pédagogique, d'établir le programme d'activité et d'organiser le fonctionnement de l'accueil.

Cette première réunion est importante car elle va permettre à l'équipe de se découvrir et de se fédérer autour du projet pédagogique.

Une réunion de 30 min est prévue lors de la semaine pour faire un point et réajuster le fonctionnement si nécessaire.

Une réunion de bilan sera effectuée après la période vacances (1h) afin de faire le point sur les animations, les relations au sein de l'équipe et les objectifs pédagogiques. (Réajustement du projet pédagogique)

- **Individuelle**

Entre le directeur et chacun des animateurs, ce qui peut permettre de régler des problèmes particuliers ou de motiver. Le directeur doit être disponible pour son équipe afin d'aider un animateur qui rencontrerait des difficultés dans un domaine donné.

Pour les stagiaires, un entretien début/milieu et fin de session serait utile afin d'évaluer ensemble la progression de l'animateur et pouvoir répondre à ses besoins de formation.

- **Avec les enfants**

A travers le conseil d'enfants et des groupes de paroles mis en place pendant les moments informels.

- **Avec les parents**

Elle a lieu pendant l'accueil et d'une façon informelle lorsqu'ils viennent chercher leurs enfants.

Des questionnaires, sondages peuvent être éventuellement créés ou un cahier de doléances mis à disposition afin qu'ils puissent exprimer leurs souhaits ou suggestions éventuelles.

L'équipe

L'accueil est sous la direction de GUENIN Emmanuelle. Les activités sont encadrées par les animateurs et des stagiaires.

LE THEME

« VICE VERSA »

Ces deux semaines nous permettront de connaître et de vivre différentes expériences :

- Musée d'art brut
- Jeux Musicaux au parc
- Chasse tes émotions, fresque
- Activités culinaire pour se régaler
- Création d'histoires sur nos émotions

LE PROGRAMME D'ACTIVITES

Il est mis en place par l'équipe d'animation par rapport aux objectifs pédagogiques en tenant compte des demandes lors des bilans de journées des enfants effectués en période de vacances.

Les activités proposées aux enfants dans la journée, ne sont en aucun cas obligatoires. L'enfant doit être motivé par l'animateur dans le but d'apprendre une technique et de prendre du plaisir. Dans le cas où aucune notion de plaisir n'est ressentie par l'enfant, on ne peut pas lui imposer l'activité sous prétexte qu'elle a été prévue au programme.

(Voir le programme et le tableau hebdomadaire des activités affichées au sein de l'accueil où est noté qui fait quoi ?)

GROUPE HARMONIE

(6-12 ans)

- **Le public**

L'ALSH Harmonie accueille des enfants de 6 à 12 ans, habitants pour la plupart au sein de la commune de Clapiers, et fréquentant l'école Elémentaire Victor Hugo au sein de laquelle est installé l'ALSH Harmonie. Les enfants connaissent donc bien les lieux et les autres enfants.

La capacité maximale de l'accueil est de 32 enfants.

- **La structure**

L'accueil de loisirs est située à l'annexe de l'école maternelle Olympe de Gouges.

Nous disposons également de la salle polyvalente, de sanitaires et de la cour de l'école.

L'accueil de loisirs élémentaire se doit d'être un lieu de vie sécurisant et épanouissant pour les enfants tant sur le plan physique que psychologique.

➤ **La journée type**

7h30 à 9h30 : Accueil des enfants.

L'accueil du matin est un moment clé. Il donne le rythme et l'humeur de la journée. Un accueil chaleureux et individuel est important pour sécuriser l'enfant et rassurer les familles (c'est la 1^{ère} image que voit le parent en arrivant à l'accueil).

L'équipe d'animation est disponible et informe les familles sur le déroulement de la journée et/ou le fonctionnement de l'accueil. Elle s'adapte au rythme et aux besoins des enfants (certains ont besoin de calme et de sérénité pour commencer la journée en douceur ; d'autres plus actifs, ont peut-être besoin de jeux plus dynamiques)

Ce temps permet aussi à l'équipe d'organiser sa journée : préparer son matériel pour l'activité qui suivra, préparer un jeu ou la sortie de la journée (fiches de liaisons, trousse de secours...)

9h30 : Présentation de la journée

10h -11h30 : Activité dominante.

11h45 – 12h : Accueil des enfants inscrits en demi-journée avec repas.

12h à 13h – Repas

Le repas est un moment de partage et d'échange important. Les animateurs mangent avec les enfants. C'est l'occasion de créer un lien. Les enfants sont invités à goûter à tout sans y être forcés. Le but étant de leur faire connaître des plats pour éveiller leur curiosité. C'est aussi un moment d'apprentissage (manger correctement, couper sa viande, se servir seul, débarrasser et nettoyer la table)



Des enfants sont allergiques à certains aliments. Un PAI (Protocole d'Accueil Individualisé) entre l'élève et le responsable, le médecin scolaire, les parents et les directeurs d'ALSH est signé. Selon les cas, un repas de substitution est apporté par la famille. L'enfant ne doit en aucun cas manger des aliments provenant de l'accueil. Le PAI permet de détenir des médicaments et de les donner à l'enfant au sein de l'accueil en cas de problème.

13h à 14h : TEMPS CALME et Accueil des enfants inscrits l'après-midi.

Après le repas, les enfants vont aux sanitaires et **se lavent les dents** puis ils rejoignent la salle commune (restauration scolaire) pour un temps calme d'une heure environ où lecture, relaxation, dessins et jeux (de société) calmes sont possibles.

Ce temps doit permettre à l'enfant de digérer afin de reprendre des forces pour la suite de la journée.

La même attention doit être portée sur l'accueil et l'arrivée des enfants et leurs familles que lors de l'accueil du matin.

14h à 16h : Activité dominante.

Si sortie à l'extérieur : pensez à prendre les fiches individuelles de chaque enfant + trousse de secours + de l'eau et le gouter éventuellement.

Porter une attention particulière aux tenues adaptées (casquette si besoin)

16h : Goûter

Le goûter est un moment d'échange entre animateurs et enfants. Les enfants sont invités à préparer le gouter avec les animateurs. C'est un moment aussi qui permet de sensibiliser les enfants à la « nutrition » (prédominance des fruits, attention à trop de sucre...) = moment d'apprentissage de la vie en collectivité, chacun participe et aide à l'installation, au rangement du gouter.

16h30 : Bilan de la journée.

17h à 18h30 : Départ échelonné des enfants et jeux libres.

Les modalités et l'organisation des activités

Pour les jeunes, les vacances sont des moments privilégiés de détente, de découverte mais aussi d'apprentissage de la vie hors contexte familial et scolaire.

Les activités doivent correspondre à ces besoins et seront donc variées (ateliers manuels et culinaires, sortie dans les alentours de Clapiers, sports collectifs, grand jeu, réalisation de chorégraphie). Elles permettront au jeune de découvrir des nouvelles pratiques, de partager, et de s'impliquer dans la vie du village.

Les sorties nécessitant un encadrement spécifique, sont organisées dans le respect de la réglementation. L'encadrant de la structure doit avoir le diplôme requis. La structure doit avoir une assurance à jour et veiller à la bonne mise en œuvre et à la sécurité de tous du début à la fin de l'activité.

Chaque action ou activité doit être évaluée afin de savoir si elle répond aux objectifs fixés. Les actions seront réévaluées en fonction.

Les animateurs restent en contact permanent et peuvent modifier une activité si elle ne fonctionne pas ou si les jeunes proposent autre chose.

Nous prenons le temps après les activités, en fin de semaine, pour revoir nos préparations du lendemain.

Chaque jour à 16h, les animateurs évaluent avec les jeunes les activités et l'ambiance de groupe lors du conseil.

Nous pouvons écrire ce qui se dit afin d'en laisser une trace.

Nous proposons aux jeunes de pouvoir s'exprimer à tout moment et d'être écouté.

Un bilan après chaque période est fait par l'équipe d'animation.

GROUPE Mélodie (3-06 ans)

LE DIAGNOSTIC :

Le public :

L'ALSH Mélodie accueille des enfants de 3 à 6 ans. Il y a autant de filles que de garçons. Ces enfants, habitant pour la plupart au sein même de la commune de Clapiers, fréquentent l'école maternelle Olympes de Gouges au sein de laquelle est installé l'ALSH Mélodie. Les enfants connaissent donc bien les lieux et les autres enfants.

L'environnement :

La commune de Clapiers est située à 10 minutes au nord-est de Montpellier. Véritable « poumon vert » elle a su préserver son environnement naturel. Le territoire communal est entre le fleuve du Lez et un patrimoine forestier de plus de 170 hectares.

La population :

Depuis 1960 la commune prend son essor pour atteindre en 2015 5450 habitants. En 2018, la population est de 5 572 habitants. La commune va vers une augmentation de population en 2020. Son estimation est de 14 763 habitants.

La vie locale :

La commune a su garder son âme de village. Une vie sereine et conviviale avec :

- Des aménagements regroupant toutes les générations :

parc municipal, esplanade, équipements sportifs et culturels : gymnase, salle polyvalente, l'Espace culturel Jean Penso avec sa salle de cinéma et ses espaces mis à dispositions pour les manifestations culturelles et les associations, médiathèque, complexe de football, complexe de tennis, boudrome, plateau sportif, parcours sportif, skate-park, city stade, médiathèque, le camping du Plein air des chènes.

- Les affaires scolaires :

L'école maternelle Olympes de Gouges, l'école élémentaire Victor Hugo, le collège François Mitterrand.

- Enfance-jeunesse :

La structure associative multi-accueil pour les moins de 3 ans « Les Lapinous », un relais d'assistantes maternelles, un service Enfance avec ses accueils de loisirs municipaux, un service Jeunesse. Au vue de l'augmentation de la population, une maison de la petite enfance va être construite afin de réunir la crèche associative et la Ram pour répondre aux futurs besoins de la commune.

- Social, solidarité :

Le centre communal d'action sociale (banque alimentaire) et pour les aînés une maison de retraite (foyer du Romarin).

La municipalité accorde beaucoup d'importance à l'éco-citoyenneté. Elle est inscrite dans l'Agenda 21 avec ses mesures de développement durable.

La municipalité de Clapiers œuvre énergiquement dans le développement des actions enfance-jeunesse. Elle s'est engagée à faire de Clapiers un espace d'identification pour la jeunesse afin qu'elle puisse accéder à une citoyenneté active, respectueuse des valeurs de tolérance, de respect de l'autre, de solidarité et de libre arbitre.

Ce projet va présenter les orientations pédagogiques que se fixe après concertation l'équipe d'animation, pour les vacances d'automne 2024.

Il est, bien sûr, en cohérence avec le projet éducatif de la municipalité. Il est un complément aux projets pédagogiques des A.L.P et A.L.S.H de l'année scolaire 2024/2025.

L'accueil de loisirs maternel Mélodie se doit d'être un lieu sécurisant et épanouissant pour les enfants tant sur le plan physique que psychologique.

Il est un lieu de vie pour les vacances scolaires et accueillera ces vacances les enfants de la commune mais aussi des communes avoisinantes dans la limite des places disponibles (30 places).

LE PROJET DE DIRECTION

Découlant directement du projet éducatif de la commune, le projet de direction est axé sur les objectifs suivants :

- ❖ Développer un accueil échelonné, convivial et aménagé selon les besoins et le rythme de l'enfant.
- ❖ Développer la découverte d'autres milieux et l'apprentissage de la vie en collectivité.
- ❖ L'aider à régler des conflits sans violence.
- ❖ L'aider à grandir harmonieusement et à communiquer
- ❖ Développer des actions de prévention à la santé
- ❖ Lui apprendre à préserver son environnement

Ce document sera un instrument de travail tout au long des vacances en étant un repère et un outil d'évaluation pour toutes les activités proposées aux enfants.

Nous allons donc présenter ci-dessous le projet général de l'accueil de loisirs, l'ALSH, nos projets d'activités, nos critères d'évaluation.

LE PROJET GENERAL DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

L'ACCUEIL

L'accueil du matin est un moment clé. Il donne la première note de la journée.

Un accueil chaleureux et individuel est important pour sécuriser et valoriser l'enfant. Il est basé sur la relation interactive, enfants, parents, animateurs. Il aide l'enfant à trouver sa place dans la structure et l'aidera à vivre une journée agréable.

L'accueil du soir clôture la journée et demande une attention toute particulière.

L'enfant est à la fin de sa longue journée, fatigué, souvent énervé, et des activités calmes et relaxantes sont conseillées. C'est un moment pour rencontrer les parents et répondre à leurs questions.

Un climat de confiance avec les familles est déterminant pour le mieux vivre de l'enfant.

Des efforts sont perpétuellement faits dans ce sens.

LES REPAS

Ils sont pris entre 12h et 13h.

Les animateurs ont chacun une table à gérer.

Les repas sont des moments privilégiés pour discuter avec les enfants et pour partager.

C'est aussi un moment d'apprentissage (manger correctement, se servir seul, couper sa viande, débarrasser la table, nettoyer sa table).

Nous amenons les enfants à être garants et acteurs de leur repas. Les enfants ne sont jamais forcés mais incités à goûter à tout. Le but n'étant pas de les dégoûter mais de leur faire connaître d'autres plats pour éveiller leur curiosité.

Des enfants sont allergiques à certains aliments.

Un P.A.I. (Protocole d'accueil individualisé) entre l'élus responsable, le médecin scolaire, les parents et les directeurs de l'ALSH est signé.

Quand il y a allergie alimentaire, les parents doivent apporter le repas de l'enfant à l'accueil dans le respect des règles d'hygiène.

En tout état de cause, le médecin scolaire doit toujours être averti.

Le PAI permet de détenir des médicaments et de les donner à l'enfant au sein de l'accueil en cas de problème.

LA COLLATION ET LE GOUTER

La collation du matin tout comme le goûter de l'après-midi est aussi un moment d'échange entre enfants et animateurs. La collation est principalement composée de fruits de saison, le goûter de fruits de saison ainsi que de tartines ou de pain avec du chocolat ou confiture afin de garantir l'équilibre alimentaire.

Autour de la collation, nous amenons l'enfant à réfléchir sur la nourriture, sur le goût, l'esthétique, et l'origine de ce que nous mangeons.

La collation et le goûter sont à la charge de l'accueil.

SIESTE ET TEMPS CALME

Après le repas, les enfants vont aux sanitaires et se laveront les dents puis, les plus jeunes sont couchés dans le dortoir et leur temps de sommeil est noté, les plus grands font un temps calme, initiation à la relaxation, lecture puis dessins et petits jeux calmes pendant environ 1 heure.

LE « BILAN DE LA JOURNEE »

Il a pour objectif :

- d'aider l'enfant à grandir harmonieusement.
- d'apprendre à gérer des situations de conflits entre enfants
- de leur permettre de proposer des activités
- de développer leur esprit critique
- d'apprendre à mieux s'exprimer pour se faire comprendre de son entourage

- de poser des règles de vie à l'accueil.

Il se déroule en plusieurs parties :

- ❖ contenu et vécu de la journée au niveau des activités et des différents moments de la journée
- ❖ problèmes relationnels de la journée si tel était le cas, le cadre étant donné « Je respecte tout le monde (camarades et adultes) », « Avec la main on caresse »
- ❖ de faire des propositions d'activités

Ce bilan quotidien est un outil de travail très important pour l'équipe car cela lui permet de réajuster ses activités afin que les enfants prennent plaisir et vivent des moments de vacances. De plus, cela permet aux animateurs de réfléchir à de nouvelles activités et leur permet d'analyser leur pratique afin de s'améliorer.

2-L'ALSH

LE PUBLIC

Nous accueillons 30 enfants au maximum, âgés de 3 à 6 ans, de Clapiers et des environs.
Nous pouvons ajouter qu'en général ces enfants ont déjà une connaissance de l'ALSH Mélodie.

L'EQUIPE D'ANIMATION et TECHNIQUE

L'équipe d'animation est composée d'une directrice BAFD, de deux animateurs BAFA et d'une stagiaire BAFA. Au niveau technique, l'équipe sera composée de 4 personnes assurant l'entretien des locaux et la restauration scolaire.

L'équipe d'animation doit être saine et soudée, évolutive et cohérente. Elle est un soutien, un référent pour les enfants dont elle a la responsabilité, et doit maintenir et offrir des garanties de sécurité affective, physique, morale et psychologique. L'animatrice doit être motivée, motivante, et doit adhérer aux concepts éducatifs de l'organisme.

Pour plus de précision concernant la vie de l'accueil, un livret d'animateur est distribué en début de période à chaque animateur.

Sur la période d'automne, le personnel technique est composé de deux personnes en charge de la cantine du midi et une personne en charge du nettoyage de la structure.

LA STRUCTURE

L'ALSH Mélodie est situé dans l'annexe de l'école maternelle Olympe de Gouges et l'entrée se fait rue des litanies.

Il est composé de plusieurs lieux de vie : un hall d'accueil aménagé, de toilettes, une salle « détente » bibliothèque, une salle de jeux, et aussi de la cour, d'un préau, de la salle à manger, d'un dortoir, et de la salle polyvalente de l'école maternelle.

LE MATERIEL

Nous utilisons le matériel pédagogique de l'ALSH, mais aussi le gros matériel de l'école maternelle (structure d'escalade et matériel de sport), ainsi que la salle polyvalente et l'aménagement de la cour extérieure. Ces possibilités donnent encore plus d'aisance aux activités de l'Accueil de loisirs.

4-LES OBJECTIFS DE NOS PROJETS D'ANIMATION

DES ACTIVITES MANUELLES

A travers nos activités créatives nous voulons mettre les enfants en capacité de :

- Mettre en forme ce qui peut sortir de leur imagination
- Créer et obtenir un résultat à partir de ce que l'on peut apprendre des éléments
- Apprendre à utiliser divers techniques et outils
- Savoir écouter, demander et/ou proposer de l'aide pendant l'activité

DE L'EXPRESSION CORPORELLE

A travers des ateliers d'expression corporelle nous voulons mettre l'enfant en capacité de :

- S'exprimer avec son corps
- Développer son imaginaire
- Développer sa coopération au sein d'un groupe

DES JEUX COLLECTIFS

A travers nos jeux collectifs nous voulons mettre les enfants en capacité de :

- Intégrer les consignes du jeu simples
- Respecter la sécurité
- Jouer ensemble et être solidaire les uns des autres

DES ACTIVITES SPORTIVES

A travers nos activités sportives nous voulons mettre les enfants en capacité de :

- Pratiquer un sport de façon ludique
- Comprendre des règles et les appliquer
- Jouer ensemble et développer un esprit d'équipe

DES SORTIES

Nous proposons des sorties journées ; à travers nos sorties nous voulons permettre aux enfants de :

- Découvrir des lieux extérieurs
- Développer l'ouverture et l'apprentissage

5-MOYENS FINANCIERS

- ❖ Participation financière des familles
- ❖ Prestations de la CAF
- ❖ Budget Mairie

6-EVALUATION DE L'ACTION

EVALUATION AVEC L'EQUIPE

Les réunions avec l'équipe sont fréquentes et régulières. Elles permettent de préparer les activités, d'améliorer l'organisation et le fonctionnement, de faire le bilan et de recadrer l'action (si besoin est). Elle est journalière par le biais de l'observation. Elle se fait également en réunion d'équipe les mardis ou jeudi.

Nous avons une attention particulière en ce qui concerne les stagiaires BAFA afin de leur donner au mieux une formation pratique de l'animation. L'accompagnement des stagiaires se fera de la façon suivante : il y a un entretien d'avant embauche, puis un entretien début, milieu et fin de stage afin que le stagiaire

analyse sa pratique et lui donner des objectifs à atteindre. S'il est nécessaire de le voir plus cela sera mis en place afin d'affiner ses objectifs. A l'issue de son stage, il aura une appréciation satisfaisante ou non satisfaisante en s'appuyant sur les critères d'évaluation.

Nous évaluons les animateurs et les stagiaires tout au long de la période conformément aux critères d'évaluations prédéfinis.

EVALUATION PERSONNELLE

Elle se déroule entre la direction et chacun des animateurs, ce qui peut permettre de régler des problèmes particuliers ou de motiver. La directrice doit être disponible pour son équipe pour aider un animateur qui rencontrerait des difficultés dans un domaine donné.

EVALUATION AVEC LES ENFANTS

Nous évaluons le travail effectué auprès des enfants sur les critères suivants

- Le bilan de la journée des enfants qui a lieu tous les soirs. Il doit répondre au règlement des conflits et aux propositions des enfants. Il doit permettre aux enfants de s'exprimer sur la journée en terme affectif et en termes d'acquis en connaissances.
- L'utilisation de leurs acquis d'une activité sur l'autre
- Les fiches techniques et/ou activités proposées des animateurs.

EVALUATION AVEC LES PARENTS

Elle a lieu à l'accueil d'une façon informelle lorsqu'ils viennent chercher leurs enfants ou sur rendez-vous si besoin. Des outils de communication sont mis en place concernant les repas, le sommeil, et l'évaluation de l'enfant par rapport au vécu de sa journée.

UN CADRE PEDAGOGIQUE DE L'APPRENTISSAGE DU « VIVRE ENSEMBLE »

Sur tous ces temps spécifiques, l'équipe d'animation aura une réflexion et un travail concernant le vivre ensemble qui évoquera des règles communes à l'accueil, les comportements adéquats des uns et des autres (adultes/ enfants) face à des situations de la vie collective. Ceci permettra une cohérence de l'action pédagogique sécurisante et réconfortante pour l'enfant.

Le non-respect de cadre engendrera des sanctions (voir règlement intérieur)

Ce présent document sera affiché à l'accueil, consultable par les familles, l'équipe pédagogique et les jeunes.